



“La voix des PME en Europe”

Communiqué de Presse

FOR IMMEDIATE RELEASE

UEAPME: La Task Force Emploi de Kok doit reconnaître les besoins de PME dans son rapport

Bruxelles, le 14 juillet 2003. Lors de la première réunion entre les Partenaires Sociaux et la Task Force Emploi qui se déroule aujourd’hui, l’UEAPME, l’association des employeurs PME européens recommande avec insistance que le groupe à haut niveau accorde une attention spécifique à l’impact de la Stratégie européenne pour l’Emploi sur les PME et en particulier sur les micros entreprises. L’association demande à la Task Force de recommander dans son rapport l’adaptation des décisions et des mesures de la mise en oeuvre de la Stratégie européenne pour l’Emploi aux besoins des PME.

“Le Conseil de l’ UE de Lisbonne en 2000 a officiellement reconnu pour la première fois les petites entreprises comme le moteur de l’emploi en Europe. C’est pourquoi, si nous désirons atteindre les objectifs de la Stratégie européenne de l’Emploi, nous devons inclure les lignes d’actions énoncées par la Charte Européenne des Petites Entreprises dans notre réflexion » a dit **Hans Werner Müller**, Secrétaire Général de l’ UEAPME à la Task Force qui a rencontré les Partenaires sociaux afin de discuter les réformes les plus urgentes. Le Secrétaire Général a expliqué que la reprise de l’économie européenne ne serait pas suffisante pour améliorer le taux de l’emploi. « C’est la raison pour laquelle, il est urgent d’accélérer les réformes structurelles dans les divers pays afin de soutenir la compétitivité des entreprises » a conclu le Secrétaire Général.

L’ UEAPME a inscrit les réformes des charges fiscales parmi les modifications prioritaires que les PME européennes souhaiteraient voir menées dans le domaine de l’emploi. En effet il faut revoir les charges fiscales qui pèsent sur les PME et réduire les coûts non salariaux en particulier sur les bas salaires. L’ UEAPME demande également une réduction permanente des taux de TVA et une réforme du système de protection sociale afin de combattre plus efficacement le travail non déclaré et promouvoir le marché du travail officiel.

L’ association demande aussi des réformes sur le marché du travail afin de le rendre plus adaptable et plus flexible. Le changement étant à la base de la société de la connaissance, il est dès lors urgent d’ôter la rigidité aux règlements du marché du travail afin d’aider les petites entreprises confrontées aux défis des fluctuations rapides de la demande et aux défis de la mondialisation. L’ UEAPME de plus soutient que les conditions de travail et la législation doivent s’adapter aux nouvelles formes de travail et aux nouveaux types de contrats de travail.

Finalement, l’ UEAPME demande une meilleure participation des organisations représentant les PME au sein du dialogue social à tous les niveaux, afin de mettre en place des négociations collectives plus décentralisées dans certains Etats Membres et des accords collectifs réellement adaptés aux besoins spécifiques des petites entreprises.

***** Fin *****

Remarque pour les éditeurs: Pour plus d'informations, veuillez contacter Liliane Volonzinskis au numéro suivant +32 2 285 0720

Raphael Anspach, Press officer
Tel: +32 2 230 7599/ Fax: +32 2230 7861
Email: pressoffice@ueapme.com
Web: www.ueapme.com/pressroom